

Petite enfance : un accueil adapté pour tous !

La Ville poursuit son engagement aux côtés des parents et des futurs parents en leur proposant un service d'accueil de proximité tout en développant une véritable politique de la famille, ayant pour mission d'accompagner les parents tout au long de l'évolution de leur enfant.

Il s'agit également de faciliter les démarches, créer des temps d'échanges entre les familles et les professionnels mais également de développer de nouveaux services comme la halte garderie.

Secteur qui s'adapte à l'évolution des modes de vie, Croissy a fait de la petite enfance, service qui n'est pourtant pas obligatoire, une priorité.

Le point sur la politique menée par la municipalité

De façon générale, la politique menée par la municipalité consiste à maintenir un service de qualité qui puisse répondre à l'ensemble des demandes des familles et permettre d'accueillir le plus grand nombre. C'est à dire aussi bien les demandes grandissantes de garde occasionnelle ou l'accueil d'enfants différents.

L'accueil en crèche, c'est développer le principe de la coéducation entre les professionnels et les parents avec un vrai projet pédagogique. Cela implique un travail d'équipe basé sur l'écoute du besoin de l'enfant et l'écoute de l'attente des parents, sans oublier la prise en compte de la collectivité.

Les priorités pour répondre à cette demande

Garder l'équilibre entre ce service et le coût pour la collectivité, sachant que la petite enfance n'est pas une attribution obligatoire d'une mairie. Il faut savoir qu'un berceau en crèche coûte environ 15 000 euros à la Ville ; l'objectif est donc de maintenir l'offre existante qui s'avère être équilibrée.

Comment fonctionne la commission crèche et quel est son rôle ?

Elle a pour fonction d'étudier les demandes et d'attribuer les places disponibles. Elle est constituée des directrices de crèches, du directeur général des services de la mairie, du chef de service petite enfance et d'un représentant de la PMI (protection maternelle infantile). Ce dernier est là pour nous alerter d'une situation complexe qui nécessiterait une entrée en collectivité. Ensuite, il n'y a pas de critère hiérarchisé, les parents doivent vivre à Croissy et être en activité. Cette commission se réunit une fois par an et il y a une seconde réunion de validation définitive à la fin du mois d'août.

Quelles sont les perspectives en matière d'accueil de la petite enfance ?

Aujourd'hui, les crèches proposent des accueils réguliers à temps plein ou partiel et des accueils occasionnels organisés sur une journée fixe de la semaine.

Ensuite, la réglementation CNAF (caisse nationales d'allocations familiales), qui est une convention quinquennale avec l'État est toujours d'actualité jusqu'en 2025.



A Pas de Loup

Les crèches : accompagner est leur vocation !

La crèche n'est pas un simple mode de garde collectif assuré par des professionnels de la petite enfance. Elle participe à l'éducation et joue un rôle social et pédagogique au sein de la collectivité. C'est également un lieu de ressource, d'animation et d'information pour les familles et leurs enfants. Aujourd'hui, Croissy dispose de trois structures modernes multi-accueil de 151 places, toutes gestions confondues.

Un engagement réciproque entre les parents et les professionnels

Une journée en crèche doit respecter les rythmes biologiques d'un enfant en ce qui concerne le sommeil, l'alimentation et les activités. Les informations quotidiennes, transmises par les parents, leurs observations, les échanges avec les professionnels permettent d'être au plus près des besoins de chaque enfant, dans le respect de chaque situation et la confidentialité comme base d'une relation de confiance.

La vie en crèche axée sur des choix pédagogiques

Un projet pédagogique, préconisé par la CAF, est élaboré par l'équipe, dans chaque structure. Après un travail avec la direction et la psychologue, il permet aux équipes de décider quelles pratiques professionnelles viendront étayer au quotidien les choix pédagogiques visant à assurer le bien-être de l'enfant dans le respect de la sécurité et des normes en vigueur. Des projets de sections, établis en début d'année, permettent au quotidien, d'avoir un axe de travail pédagogique avec les enfants. Différents thèmes : l'observation, la sensorialité, la relaxation, etc... Quel que soit le type d'accueil (occasionnel, régulier...), tous les enfants participent à la vie du groupe dans les mêmes conditions.

L'accueil des familles

Toutes les familles ont leur place dans les structures. Famille en difficulté sociale, parents en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle... autant de situations qui méritent l'attention et l'aide du Service petite enfance. L'enfant étant au centre des préoccupations, chaque famille doit être respectée dans ses spécificités et reconnue dans ses compétences d'éducation. La différence peut engendrer la complémentarité, et la diversité est toujours enrichissante et permet de s'ouvrir aux autres et de grandir.

L'accueil des enfants porteurs de handicap

Les crèches sont adaptées pour accueillir les enfants en prenant en compte leurs difficultés et leurs particularités, avec la mise en place d'un protocole personnalisé qui permet de répondre aux besoins de l'enfant en adéquation avec les possibilités offertes par l'accueil collectif. L'organisation d'une structure

multi-accueil a suffisamment de souplesse pour proposer soit du temps plein soit des journées à temps partiel ou en accueil occasionnel.

Inscriptions et critères d'attributions

L'inscription dans les crèches A Pas de Loup, La Ribambelle ou la Maison Perchée se fait uniquement sur rendez-vous à partir du début du 4e mois de grossesse. Les rendez-vous ont lieu en mairie et il est nécessaire d'apporter un justificatif de domicile de moins de trois mois et un justificatif d'activité. La commission crèche étudie toutes les demandes des familles ayant renvoyé au service petite enfance le formulaire d'inscription complété et envoyé par mail sur la période de janvier et février. Les attributions se font par année de naissance selon les places disponibles dans chacune des crèches en fonction des agréments.

rgba(255,255,255,1)

Lire aussi

[+ d'infos sur les 3 structures d'accueil pour la petite enfance](#)

Les métiers de la petite enfance

Essentiels au bon fonctionnement des structures d'accueil, les métiers de la petite enfance reposent sur une communication importante, à la fois avec les enfants, les autres professionnels du secteur, mais surtout avec les parents. Il existe une diversité de métiers qui interviennent dans ce secteur et ces professionnels disposent tous de formations adaptées aux besoins et à l'éveil de l'enfant. Petit tour d'horizon des métiers qui agissent dans les crèches et les maternelles pour le bien des tout-petits.

Les Educateur(trice)s de jeunes enfants (EJE)

Ils ont pour rôle essentiel de favoriser le développement et l'épanouissement des jeunes enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques. Par le jeu et les activités d'éveil, ils permettent aux plus petits d'acquérir le langage, des habitudes d'hygiène et de sécurité, les règles de la vie sociale, favorisant ainsi l'acquisition de leur autonomie et de leur socialisation.

Les Psychomotricien(ne)s

A la fois thérapeutes et rééducateur(trice)s, les "psychomots" utilisent des techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, et d'expression corporelle ou plastique (activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination). L'objectif est d'aider l'enfant à maîtriser son corps, à améliorer son comportement ou, mieux encore, à se débarrasser de ses troubles.

Les Auxiliaires de Puériculture

Les auxiliaires accompagnent au quotidien les enfants dans leur développement physique, moteur et psycho-affectif en favorisant un accueil individualisé et en garantissant les soins d'hygiène et de confort.

Les Berceurs(ceuses)

Comme leur nom l'indique, leur rôle est de partager le quotidien des enfants, en lien avec les autres professionnels de l'équipe. Elles sont très proches des enfants, répondent à leurs demandes, à leurs besoins, tout en favorisant leur développement et leur autonomie.

rgba(255,255,255,1)

Publié le 07 septembre 2018